à côté de ces couleurs tranchées, surgissent mille nuances intermédiaires.

La musique, comme la peinture et la poésie, ne pro-cède pas seulement par des contrastes et des oppositions

L'élévation et l'abaissement du son, ses ondulations, sa gradation depuis le pp jusqu'au ff, ses accents si variés d'intensité, d'expression, qui surgissent pour appeler accidentellement l'attention sur une note, sur un accord, un membre de phrase, un simple trait, offrent bien des points de comparaison avec le discours parlé, mais nous croyons inutile de rechercher dayantage tous ces termes de comparaison; nous esquissons seulement cette pensée, et nous dirons pour finir, que le fiat lux d'un symphoniste, que ce soit Haydn ou Félicien David, se produira, toujours sur l'expression d'un fortissimo, au point culminant d'un crescendo. Les ténèbres se dissipent peu à peu et la lumière se

Il y à certains effets grandioses de musique imitative, pourtant la puissance de la musique n'est pas dans l'art de

décrire, mais bien dans le don d'émouvoir.

L'école allemande moderne fait, ce nous semble, fausse route, en youlant donner à un art tout de sentiment et dont les effets sur nos seus sont vagues, indéterminés, des pro-priétés que les musiciens sans parti pris lui refusent avec.

## Accents rhythmiques.

Nous donnons le nom d'accents à hythmiques aux inflexions de sonorité qui accompagnent toujours la note initiale des dessins mélodiques, ou certains traits, dont la configuration offre de fréquentes répétitions des mêmes for-

Les pièces d'une allure vive et tiès-déterminée, comme les turentilles, saltarelles, boléros, mazurkis, scherzi, présentent de nombreux exemples de ces sortes d'ac-

i Mais ce principe général trouve aussi bien souvent son application dans certaines compositions d'un tout autre caractère, phrases expressives, études, etc; nous ferons soulement remarquer que ces inflexions de sonorité doivent être finement in/iquées, tracées avec délicatesse, et variées d'intensité, survant la progression de la phrase entière, c'est une nuance qui s'ajoute à la couleur déterminée et dominan-

te de la période musicale

La fantaisie, le caprice, l'imagination et le geme des muîtres variant à l'infini le contour des phrases, les arabesques des traits, on aurait tort de vouloir poser des règles absolues et fixes d'accentuation, indiquons seulement ce principe qui lasse tout le champ libre aux exceptions qu'il doit y avoir dans le son musical comme dans la parole une progression ascendante ou descendante lorsque, un rhythme étant donné, il se meut d'une manière régulière périodique Rien de monotone et de futigant comme la répétition frequente de formules rhythmiques ou melodiques sans inflexion de sonorité

Que le signe soit m rqué ou non, le son doit suivre la marche ascendante ou descendante indiquée par la figure des traits, et cela sans oublier les accents secondaires ou saillants commandés par le dessin musical, les proportions rhythmiques, les modulations, cudences mélodiques et harmo-

Nous désignons sous le nom d'accents de mesure l'inflex-, ion donnée aux notes placées sur les temps forts ou la partie forte des temps, abstraction faite de leur valeur et de leur, importance mélodique.

La main gauche, quoiqu'elle ait souvent une allure in dependante, est plus particulièrement charge d'indiquer les accents de mesure, ou tout au moins de les soutenir par l'attaque un peu plus prononcée des basses fondamentales ou chantantes, mais cotte règle ne peut être posée én maxi-me absolue,—bien des exceptions d'un charmant effet fai sant opposition au principe

Nous n'avons pas à indiquer ici les différentes variétés de mesures, l'étude du solfége et les principes élémentaires de la théorie musicale apprenant aux élèves, des leur dé-but, quels sont les temps réputés forts ou faibles, bornons nous donc à dire qu'un principe absolu de diction musicale veut que les notes placées sur les temps forts soient plus le gerement accusées. Ceci s'applique tout aussi bien aux formules mélodiques qu'aux traits brillants où légers, de quel

que nature. qu'ils soient.

Cette accentuation se trouve completement deplacée et changée dans les passages syncopes. C'est encore au solfege que nous renvoyons pour la définition du mot syncope. Nous nous bornerons à dire que dans ces sortes de passages, le son, attaque sur le temps faible et prolongé sur le temps fort, acquiert la valeur d'accontuation réservée en principe aux temps forts, le temps faible devient fort, et, par contre,

le temps fort devient fuble.

Indépendamment des accents de mesure, des accents rhythmiques et des accents qui tiennent au caractère de la mélodie, à son contour, à la configuration des traits à leur rhythme, à la nature des accompagnements, la mélodie a des accents grammaticaux qui lui sont propres Ainsi, les appogiatures simples et doubles, inférieures et supérieures, les brisés, les ports de voix, les altérations qui ont un ca ractère expressif et qui modulent, portent tout naturelle ment des accents dont l'intensité et la durée varient suivant le caractère de douceur ou de force de la phrase mu-(A continue)

Abonnements reçus dans le cours du mois.

Pour Mai 1877-78. Mr Miller, A Bertrand, L A Bru-

net, J. O. Désilets
Pour Jánvier 1878-79.—Mile II. Léclaire,—M'M A. Languedoc, Whitty, E. Roy

En cette ville, lundi, le 4 février 1878, Madame Guillaume Couture, un fils.

En cette ville, dimanche le 17 Févriér la dame de Mr Louis Larivé, une fille.

## DECES.

'A Montreal, le 10 février, 1878, M. François Duquet, en

son vivant, officier d'Accise.

M Duquet à appartent successivement au chœur des Eglises de St. Pierre, du Gésu et de St. Jacques et il a rendu d'utiles services à ces différentes associations. Ses funéralles ont eu lieu à l'Eglise St. Vincent de Paul, mardi, le 12 février dernier. R'I P.

A Montreal, vendredi, le 22 feyrier, 1878, après six heu res de maladie (paralysie,) Dame Marguerite Rousseau, veuve de feu Paphinus Kingsley, agée de cinquante-sept sus. Son service a eu lieu au Gésu, mardi le 26 février.